CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E32246** **VALABLE JUSQU'AU** **12/11/2027**

ÉDITÉ LE 03/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/2005

Raison sociale : ACTIBAT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 02/05/2005

Capital : 40 000

1047 ROUTE DN8
LIEUDIT CHAUTARD
83330 EVENOS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULON

Siret : 482 116 118 00043

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 90 03519 29

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 337684

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 337684

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Téléphone : 04 94 62 08 97 **Fax :**

Portable : 06 74 32 55 26

Responsabilité légale :
Q.R.Z (907 547 491) / QUEIROZ PAULO PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : actibatsud@gmail.com

Effectif moyen : 43 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 17 932 325 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	43	27/10/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/11/2026 10:19

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.